EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 14 mars 2008



Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. DUPIRE - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - M. PIAN - Mme BIOT - M. GERVAIS - Mme TENENBAUM - M. BERTELOOT - Mme TROUWBORST - M. MILLOT - Mme LEMOUZY - Mme POPARD - Mme REVEL-LEFEVRE - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. MEKHANTAR - M. MASSON - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme METGE - Mme DURNERIN - Mile MARTIN - Mme DILLENSEGER - Mme AVENA - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. DESEILLE - MIIE MODDE - MIIE MASLOUHI - MIIE KOENDERS - M. EL HASSOUNI - M. GRANDGUILLAUME - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M.OUAZANA

Membres excusés : M. ALLAERT (pouvoir PRIBETICH) - MIle CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE)

Membres absents

OBJET DE LA DELIBERATION

Constitution des commissions de préparation des séances du Conseil Municipal

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

L'article L .2121-22 du code général des collectivités territoriales dispose que "le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres".

Il est proposé de constituer les commissions de préparation des réunions du Conseil Municipal de la Ville de Dijon

- en définissant :

.leur nombre,

.leur dénomination,

le nombre de leurs membres,

le nombre de sièges à attribuer à la majorité et à l'opposition, étant précisé que le texte précité prévoit l'application du « principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale »,

- en procédant à la désignation de leurs membres, sachant que les adjoints et les conseillers municipaux déléqués peuvent assister de droit à toutes les commissions.

Je vous propose, Mesdames, Messieurs:

1. de créer neuf commissions, dans les conditions suivantes :

Commission n° 1 - Finances - Modernisation du service public - Personnel

Commission n° 2 - Réussite éducative (Education et enseignement supérieur)

Commission n° 3 - Solidarité (Personnes âgées - Petite enfance - Action sociale - Santé)

Commission n° 4 - Ecologie urbaine (Urbanisme - Foncier - Cadre de vie)

Commission n° 5 - Espace public et déplacements - Tranquillité publique (Travaux - Patrimoine - Secteur sauvegardé - Circulation et stationnement)

Commission n° 6 - Sports et jeunesse

Commission n° 7 - Culture - Animation - Attractivité (Culture - Relations Internationales - Commerce - Tourisme)

Commission n° 8 - Citoyenneté et démocratie locale

Commission n° 9 - Grands projets

2. de déterminer la composition de chacune des commissions, dans les conditions suivantes

- Nombre de membres : douze dans chaque commission

- Nombre de sièges à attribuer à la majorité et à l'opposition

Commission n°1 majorité : 10 - opposition : 2

Commission n° 2 majorité : 10 - opposition : 2

Commission n° 3 majorité : 10 - opposition : 2

Commission n° 4 majorité : 10 - opposition : 2

Commission n° 5 majorité : 9 - opposition : 3

Commission n° 6 majorité : 10 - opposition : 2

Commission n° 7 majorité : 10 - opposition : 2

Commission n° 8 majorité : 10 - opposition : 2

Commission n° 9 majorité: 9 - opposition: 3

3 - de désigner les membres des commissions, conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, dans les conditions suivantes :

Commission n° 1 - Finances - Modernisation du service public - Personnel

- Alain MILLOT
- Colette POPARD
- Georges MAGLICA
- Françoise TENENBAUM
- François DESEILLE
- Anne DILLENSEGER
- Laurent GRANDGUILLAUME
- Joël MEKHANTAR
- Michel JULIEN
- Catherine HERVIEU
- Danielle JUBAN
- François-Xavier DUGOURD

Commission n° 2 - Réussite éducative

- Anne DILLENSEGER
- Joël MEKHANTAR
- Alain MARCHAND
- Jean-Yves PIAN
- Chantal TROUWBORST
- Philippe DELVALEE
- Hélène ROY
- François-André ALLAERT
- Myriam BERNARD
- Badiaâ MASLOUHI
- Marie-Claude MILLE
- Jean-Charles OUAZANA

Commission n° 3 - Solidarité

- Françoise TENENBAUM
- Nelly METGE
- Elizabeth REVEL-LEFEVRE
- Lê-Chinh AVENA
- Jean-Yves PIAN
- Christine TRUCHOT-DESSOLE
- Catherine HERVIEU
- Myriam BERNARD
- Mohamed BEKHTAOUI
- Hamid EL HASSOUNI
- Malika GAUTHIE
- Anne CHATILLON

Commission n° 4 - Ecologie urbaine

- Jean-Patrick MASSON
- André GERVAIS
- Christine MARTIN
- Madeleine BLETTERY
- Joëlle LEMOUZY
- Pierre PRIBETICH
- Christophe BERTHIER
- Stéphanie MODDE
- Nathalie KOENDERS
- Benoît BORDAT
- Jean-Michel BROCHERIEUX
- Catherine VANDRIESSE

Commission n° 5 - Espace public et déplacements - Tranquillité publique

- Colette POPARD
- Georges MAGLICA
- Christine DURNERIN
- André GERVAIS
- Elisabeth BIOT
- Madeleine BLETTERY
- Mohamed IZIMER
- Cécile CHEVALIER
- Benoît BORDAT
- Marie-Claude MILLE
- Jean-Michel BROCHERIEUX
- François HELIE

Commission n° 6 - Sports et jeunesse

- Laurent GRANDGUILLAUME
- Gérard DUPIRE
- Elizabeth REVEL-LEFEVRE
- Jacqueline GARRET-RICHARD
- Alain MARCHAND
- Bruno LOUIS
- Mohamed BEKHTAOUI
- Stéphanie MODDE
- Badiaâ MASLOUHI
- Nathalie KOENDERS
- François HELIE
- Franck AYACHE

Commission n° 7 - Culture - Animation - Attractivité

- Didier MARTIN
- Yves BERTELOOT
- Elisabeth BIOT
- Christine MARTIN
- Marie-Josèphe DURNET-ARCHERAY
- Michel JULIEN
- Hélène ROY
- François-André ALLAERT
- Bruno LOUIS
- Cécile CHEVALIER
- Malika GAUTHIE
- Catherine VANDRIESSE

Commission n° 8 - Citoyenneté et démocratie locale

- Jean-Patrick MASSON
- Nelly METGE
- Lê Chinh AVENA
- Marie-Josèphe DURNET-ARCHERAY
- Joëlle LEMOUZY
- Philippe DELVALEE
- Mohamed IZIMER
- Christine TRUCHOT-DESSOLE
- Christophe BERTHIER
- Hamid EL HASSOUNI
- Anne CHATILLON
- Jean-Charles OUAZANA

Commission n° 9 - Grands projets

- Alain MILLOT
- François DESEILLE
- Didier MARTIN
- Christine DURNERIN
- Gérard DUPIRE
- Yves BERTELOOT
- Jacqueline GARRET-RICHARD
- Chantal TROUWBORST
- Pierre PRIBETICH
- Danielle JUBAN
- François-Xavier DUGOURD
- Franck AYACHE

RAPPORT ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Maire,

François REBSAMEN

FRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

Z O MARS 2008



